CHABLAIS
Agoris veut créer un dialogue entre grands-parents et enfants
PAGE 15

MARTIGNY
Bovernier a des finances saines et a augmenté ses investissements
PAGE 12

ERDE
José Michellod, un directeur d'un chœur pas comme les autres
PAGE 9

VÉTROZ
Les citoyens sont appelés à voter sur un objet communal ce week-end
PAGE 11

LEX WEBER La loi fédérale est interprétée de manière souple par les députés.

Pour transformer les raccards en résidences secondaires

La loi fédérale permet de transformer des «bâtiments caractéristiques du site» en résidences secondaires. DR

COMMENTAIRE
JEAN-YVES GABBUD
JOURNALISTE

En attendant un avis juridique

Les députés valaisans prennent-ils à la légère la loi fédérale sur les résidences secondaires? C'est une attitude que fustige la porte-parole de l'Alliance de gauche sur ce dossier, Marie-Paul Bender.
Ce point de vue mérite une nuance tactique. Les députés ont accepté la motion déposée par Grégory Logean et Beat Rieder, mais au stade du développement.
Certains élus ne souhaitent pas s'opposer à cette idée maintenant. Ils savent que le sujet passe en mains du Conseil d'Etat qui devra se prononcer avant que le Parlement ne vote une seconde fois. Pour appuyer son point de vue, l'exécutif cantonal fournira une analyse juridique détaillée. En se basant sur cet avis, les députés pourront voter sans arrière-pensée. En exploitant une faille juridique. Ou non.

JEAN-YVES GABBUD

Les députés Grégory Logean (UDC) et Beat Rieder (PDC du Haut) ont-ils trouvé une faille dans la loi d'application de l'initiative Weber? Selon eux, le texte adopté par les Chambres fédérales rend possible la transformation en résidences secondaires des *«bâtiments protégés ou des bâtiments caractéristiques du site»*. Ils ont déposé une motion commune demandant *«d'adapter le droit cantonal pour faciliter la transformation du bâti existant en résidence secondaire»*.

Pour les deux motionnaires, candidats aux élections fédérales de cet automne, *«il s'agit, notamment, de faciliter la transformation des granges et des raccards en résidences secondaires sans oublier d'autres bâtiments existants dignes d'être sauvegardés»*.

«Nous voulons créer une base juridique solide permettant de transformer les raccards.»

GRÉGORY LOGEAN DÉPUTÉ UDC

Dangereux selon la gauche

Pour Marie-Paul Bender (AdG), cette idée est une *«magnifique Valaisannerie»*. A ses yeux, le texte revient à *«demander au Conseil d'Etat de contourner la loi»*, d'en atténuer la portée en tout cas. Elle estime que *«la loi ne servira à rien. Le premier recours ira au Tribunal fédéral et le Valais devra appliquer la loi.»* Selon celle qui est aussi candidate au National sous les couleurs du Centre Gauche-PCS, l'idée fait même planer un danger sur le Valais. *«Le délai référendaire n'est pas écoulé* (ndlr: il court jusqu'au 9 juillet). *Avec ce texte, on prend le risque de voir Aqua Nostra se rendre compte de la manière dont le Valais veut appliquer la loi et lancer le référendum que la majorité des partis, y compris l'UDC, ont voulu éviter en adoptant un compromis à Berne.»*

«C'est une Valaisannerie. Le premier recours au TF rappellera le Valais à l'ordre.»

MARIE-PAUL BENDER DÉPUTÉE SUPPLÉANTE ADG

Pour une base légale

Grégory Logean s'inscrit en faux contre cette interprétation de la gauche. *«Il y a un flou juridique avec la loi fédérale. Nous voulons éviter que chacun l'interprète à sa sauce, avec une pluie de recours à la clé. Nous voulons donc ancrer solidement cette notion de bâtiments caractéristiques du site dans la loi.»* N'est-ce pas à la Confédération de le faire? *«L'application de la loi laissera une marge d'interprétation aux cantons. L'application ne sera pas la même pour tout le pays. Il n'y a pas beaucoup de raccards à Bâle ou sur la Bahnofstrasse zurichoise»*, rétorque le député d'Hérémence qui estime que cette interprétation permettra de sauver de la ruine plusieurs raccards.

Le texte a été accepté par 87 voix contre 18 et 2 abstentions. Le Conseil d'Etat est maintenant chargé de l'analyser.

ZIG ZAG PARLEMENTAIRE

DÉPUTATION

Pas d'annonce des soucis fiscaux

Les députés Verts ont demandé *«que les élus au Grand Conseil mentionnent lors de leur entrée en fonction s'ils sont en règle avec le fisc»*. Le Grand Conseil a refusé cette idée par 65 voix contre 41 et 6 abstentions. JYG

ESSENCE

Non aux hausses de taxes

Les députés Grégory Logean (UDC) et Marcel Gaspoz (PDC du Centre) ont déposé une résolution demandant aux Chambres fédérales de stopper toute nouvelle hausse du prix de l'essence dans le cadre de la politique énergétique 2050, car *«le peuple a clairement refusé l'idée d'une taxe écologique»*.
La résolution a été acceptée par 80 voix contre 24 et 6 abstentions. JYG

TOURISME

Oui à la suspension de remboursement

Le Grand Conseil a accepté de suspendre le remboursement des prêts de la Nouvelle politique régionale (NPR) pour les deux prochaines années. Ces prêts sans intérêt et remboursables sur 18 ans constituent la principale part d'aide de l'Etat aux entreprises d'hébergement et aux remontées mécaniques.
Lors du premier décret, environ 30% des bénéficiaires de prêts NPR avaient demandé une suspension pour un coût d'environ 3 millions par an. JW

URGENCES

Neuf dossiers chauds

Le Bureau du Grand Conseil a admis l'urgence pour neuf textes (sur onze). Ils seront au programme vendredi matin. Les députés se pencheront sur la situation économique dans le Chablais, sur la participation étatique face aux intempéries, sur la fermeture des bureaux de Poste, sur le budget 2016, sur les demandeurs d'asile, sur le centre de sport et sur la présence des gitans à Saint-Maurice. JYG

Jean-Michel Cina: entre critiques et félicitations

ÉCONOMIE *«Quand l'économie va bien, ce sont les entreprises qui travaillent bien et lorsque l'économie va mal, c'est le ministre de l'Economie qui n'a pas fait son travail»*, a lancé hier le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, après que les députés ont émis quelques critiques sur le fonctionnement de son département.

La promotion économique critiquée

La promotion économique a été malmenée par les députés mercredi matin. Ou plutôt les résultats de ce que l'on appelle la promotion exogène, la promotion à l'extérieur du canton, celle menée par l'intermédiaire du Greater Geneva Berne area (GGBa), qui réunit les cantons romands, sauf le Jura et Berne.

Georges Tavernier (PLR) estime ainsi que *«la promotion économique montre quelques faiblesses»*. Selon lui, il y a trop peu d'emplois créés grâce au GGBa. L'UDC discute de la pertinence même de la promotion exogène et estime que l'Etat devrait se concentrer sur le soutien aux PME locales.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, par ailleurs président du GGBa, a répondu à ces critiques en donnant des chiffres. *«80% des moyens de la promotion économique sont attribués à la promotion endogène, en grande partie accordés à des PME valaisannes.»*

Le ministre de l'Economie a relativisé l'engagement financier du Valais dans le GGBa qui s'élève à 350 000 francs par an. Les résultats ne sont peut-être pas spectaculaires, mais ils sont bien réels. En 2014, sept entreprises ont été implantées en Valais grâce à l'engagement de cette structure intercantonale, alors que deux l'ont été par l'intermédiaire d'autres réseaux. *«Si nous avons une entreprise qui investit 20 millions et engage 50 personnes, le retour sur investissement est là.»*

Au-delà des chiffres, le ministre de l'Economie reste persuader que le canton doit favoriser le développement de nouvelles entreprises. *«Il faut diversifier notre tissu économique lorsque l'on voit que le tourisme souffre et que l'industrie traditionnelle souffre.»*

Le Service de l'agriculture félicité

Le Service de l'agriculture, qui dépend aussi du département de Jean-Michel Cina, a eu droit aux éloges de plusieurs élus. Marcelle Monnet-Terrettaz (AdG) s'est félicitée du travail de ce service qui a réussi à anticiper les changements survenus dans les paiements directs, ce qui a permis au canton de toucher plus de soutien de la Berne fédérale.

Le PDC du Haut, Aron Pfammatter, se réjouit aussi de cette situation tout en dénonçant le fait que la problématique du loup n'est pas résolue et que le cheptel diminue. JYG

PUBLICITÉ